

Master

DROIT

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Le master Droit est une formation en 2 ans.

- La première année de master propose 2 parcours : parcours Droit des collectivités de la Nouvelle-Calédonie ou parcours Droit des entreprises en Nouvelle-Calédonie.
- La deuxième année de master offre un seul parcours qui peut être personnalisé via le choix d'options de droit public ou de droit privé.

Ce master est proposé en formation initiale et en formation continue, dans le cadre de laquelle les étudiants peuvent personnaliser leur parcours en fonction de leurs besoins et de leurs obligations professionnelles (M1 en deux ans par exemple). Des enseignements complémentaires sont également proposés : langues, communication, méthodologie.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRE

Les titulaires d'une licence Droit ou Économie-gestion sont inscrits sans sélection en master 1^{re} année. Pour les titulaires d'autres diplômes ou titres, ainsi que pour les personnes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle, les admissions sont sélectives pour l'entrée en 1^{re} ou 2^e année. L'entrée en 2^e année de master fait l'objet d'une sélection sur dossier et s'adresse aux personnes titulaires d'un master 1 de droit ou à celles qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Assurer une veille juridique nationale et territoriale ;
- ✓ prévenir et résoudre des litiges en identifiant les règles de droit applicables et en les interprétant ;
- ✓ respecter et faire respecter les règles de droit, appliquer le droit ;
- ✓ défendre les intérêts d'un client ou d'un usager, d'une administration ou d'une entreprise ;
- ✓ fournir des informations et des conseils argumentés dans les domaines juridiques et procéduraires ;
- ✓ adapter les solutions retenues aux besoins des justiciables ;
- ✓ conseiller des personnes physiques ou morales ;
- ✓ conseiller des dirigeants d'entreprise au plan social, fiscal et patrimonial ;

- ✓ conseiller des collectivités sur les risques liés à la gestion des affaires publiques.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ Rédiger des actes, une synthèse juridique, des conclusions et présenter des rapports de synthèse ;
- ✓ maîtriser les fondamentaux théoriques et pratiques du droit français et calédonien ;
- ✓ comprendre, écrire et parler l'anglais juridique ;
- ✓ utiliser des bases de données informatiques appliquées au secteur juridique ;
- ✓ mettre à jour ses connaissances ;
- ✓ analyser et synthétiser rapidement les problèmes exposés par un justiciable ;
- ✓ travailler de façon autonome ;
- ✓ préparer une assemblée générale ou un conseil d'administration ;
- ✓ établir les procès-verbaux d'assemblée générale ou de conseil d'administration ;
- ✓ établir des études d'impact et rédiger des textes normatifs.

SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

• Secteurs d'activités :

banque, cabinet d'audit, distribution, commerce, cabinet d'avocat et/ou de conseil juridique, offices (mandataires judiciaires, huissiers, notaires), secteur associatif, collectivités territoriales.

• Types d'emplois accessibles :

juriste, conseil aux entreprises, avocat (sous réserve de poursuite d'études et d'obtention du CAPA), administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, directeur juridique, directeur général, direction et services des ressources humaines, conseil en patrimoine, conseil en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), magistrat (sous réserve de l'obtention du concours ENM), rédacteur.



POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat.